

www.francefestivals.com

le portail des festivals et de leur réseau

Suivez-nous sur  



France Festivals

Fédération Française des Festivals de Musique et du Spectacle vivant

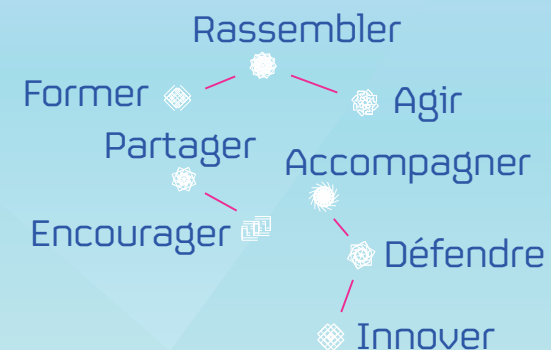
38, rue du Faubourg Saint-Jacques
75014 Paris
tél. 01 56 81 01 05
fax 01 56 81 05 95
contact@francefestivals.com



Crédits photos : Couv. (Grande Image) Festival de Royaumont, 2017 © Laurent Paillier, (De gauche à droite et de haut en bas) Festival de Saint-Denis, 2017 © Christophe Filleule / Festival des Arts de Bordeaux Métropole, 2016 © Pierre Planchenault / Festival de musique de Besançon Franche Comté, 2017 © Yves Petit, (Pages Int.) Festival Radio France Occitanie Montpellier, 2017 © Luc Hennepin / Festival de musique de Besançon Franche Comté, 2017 © Yves Petit / Festival Radio France Occitanie Montpellier, 2017 © Marc Ginot, (Dos de couv.) Festival de Pâques d'Aix, 2017, DR / Festival de Royaumont, 2017, (c) François Mauger / Festival Cordes en ballade, 2017 © Olivier Ramoneteu / Festival de musique de Besançon Franche Comté, 2017 © Yves Petit / Festival d'Ambronay, 2017 © Bertrand Pichene.



Le réseau des festivals de musique et du spectacle vivant



UNE ACTION EN FAVEUR DES FESTIVALS DEPUIS PLUS DE 50 ANS

UNE REPRÉSENTATIVITÉ ÉLARGIE EN 2018



France Festivals porte la voix des festivals du spectacle vivant auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels, fait connaître leurs problématiques et entend contribuer à y apporter des solutions durables. En 2018, le réseau s'agrandit et se renforce avec l'entrée de nouveaux événements. Cet élargissement permet à France Festivals d'asseoir son rôle d'observateur et de s'affirmer comme l'interlocuteur privilégié du "fait festivalier".



Fédérer

France Festivals constitue le réseau le plus important de festivals en France. Il rassemble 80 festivals, aux programmations riches et ambitieuses, dans les domaines de la musique et des arts de la scène, partageant des valeurs communes.

Ces manifestations se déroulent toute l'année et sur l'ensemble du territoire national.

Acteur et témoin de l'évolution des pratiques artistiques et des politiques culturelles depuis plus de cinq décennies, France Festivals accompagne ses adhérents dans la mise en œuvre des stratégies de développement et la valorisation de leurs activités.



Agir

▪ **Représenter les festivals auprès des pouvoirs publics** et des partenaires institutionnels au plan national et européen

▪ **Observer le fait festivalier** par la conduite d'études approfondies et participation à des groupes de réflexion (réalisation d'études thématiques par des chercheurs indépendants, publications et édition, colloques et réunions professionnelles, laboratoires d'expérimentation en région, etc.).

▪ **Créer des espaces de dialogue entre les festivals**, leur apporter un appui juridique et administratif et conduire des actions collectives intéressant leur développement (assistance individuelle, formations, mutualisation de projets, levée de fonds privés, subventions européennes, partage d'expérience...).

▪ **S'engager en faveur de la création contemporaine** par le développement régulier de programmes visant à amplifier les collaborations et les partenariats au sein du réseau et à favoriser l'émergence artistique (**La Ffabrique nomade**).

▪ **Innover avec la création d'un incubateur de festivals**, en accompagnant la structuration et le développement de festivals émergents, en encourageant les initiatives numériques et solidaires (**Fest'Up**) et en participant à des rencontres interprofessionnelles (**rencontres NewDeal**).

▪ **Promouvoir les programmations des membres du réseau** en France et à l'étranger, valoriser l'identité artistique des festivals et amplifier leur stratégie de communication et de prospection de nouveaux publics (participation à des salons professionnels et à des actions internationales).

Partager des valeurs

Les membres du réseau se retrouvent autour de valeurs communes qui reposent sur l'échange, l'ouverture, l'entraide et la solidarité.

Chaque Festival membre s'engage à mettre en œuvre un **projet indépendant** plaçant la dimension artistique et culturelle au cœur de la programmation et s'appuyant sur les valeurs suivantes:

▪ une attention forte portée au **territoire** d'implantation et, plus généralement, aux politiques publiques de la culture. À ce titre, les subventions publiques participent de leur financement,

▪ une **autonomie** et une **liberté de programmation** mise en œuvre au service d'une ligne artistique cohérente,

▪ la mise en place d'un travail de **médiation** et d'**éducation artistique** en direction des publics les plus diversifiés, pierre angulaire de l'action,

▪ un soutien au développement des carrières des artistes et des créateurs,

▪ un dialogue constructif avec les instances territoriales afin de susciter une dynamique favorable à la question culturelle en général,

▪ un encouragement des **modes coopératifs** de travail au sein du réseau mais également avec les autres acteurs du territoire d'implantation (scènes permanentes, établissements d'enseignements spécialisés, opérateurs divers de la culture ou d'autres champs),

▪ une prise en compte du **dialogue inter-culturel** (ouverture à la multiplicité des esthétiques, des disciplines artistiques et des pratiques culturelles),

▪ un **engagement** à respecter la législation en vigueur en matière de droit social, fiscal et administratif ainsi qu'en matière de sécurité des biens et des personnes conformément aux conditions requises à l'obtention de la Licence d'entrepreneur du spectacle dont ils sont détenteurs.

L'impact des festivals

Depuis les premières années de décentralisation culturelle, le nombre de festivals s'est considérablement accru complétant ainsi l'offre de spectacles proposée par les scènes permanentes.

Concentrés sur une période de temps court, ils offrent des modalités singulières de présentation des œuvres (lieux du patrimoine, plein-air, itinérance...), et favorisent le renouvellement des formes et des propositions artistiques.

Il n'est plus à démontrer l'impact considérable des festivals dans l'écosystème du spectacle vivant en termes :

▪ **d'irrigation culturelle territoriale**, souvent facilitée par leur caractère itinérant ou par leur forte présence sur des territoires éloignés habituellement de l'offre culturelle,

▪ **de fédération d'un public large**, souvent différent de celui rencontré dans les salles, dans une dimension forte de partage,

▪ **de soutien à la création et à la production de nouveaux projets**, de détection et d'accompagnement des nouveaux talents, de prescripteurs pour la diffusion des programmes auprès des programmeurs français mais également étrangers,

▪ **de volume d'emploi** d'artistes et de techniciens intermittents,

▪ **d'"empreinte civique"**, facteur déterminant de valorisation des territoires (le festival comme élément générateur de lien social, contributeur solide au renforcement de son image, et agent actif de retombées économiques).

